

## DOC. DE LA SESSION No 18

soient tous bien visibles. Dans l'espace laissé libre par l'enlèvement des escaliers seront construites douze cellules avec grandes portes et ventilateurs, waterclosets, lavabos, lits pliants, tables et tablettes. L'entrée actuelle sera convertie en fenêtre et on pratiquera une entrée avec degrés et porche conduisant directement au dôme par la salle de guet des gardes ; elle sera pourvue de portes et garnitures de sûreté.

*Embranchement de chemin de fer.*—Cette voie latérale, que vous avez obtenue du chemin de fer Intercolonial pour la propriété du pénitencier, sera d'un grand avantage ; elle se trouve éloignée de toute route ou station. Le déchargement du charbon, des farines, etc., peut se faire plus sûrement, sans embarras et à proximité du chemin de la prison.

*Equipe des carrières.*—Le petit nombre de prisonniers employés cette année à extraire la pierre de la carrière a fait un bon travail. Pour les besoins des grands travaux projetés, il faudra augmenter cette équipe à au moins trente hommes. L'extraction de la pierre devra être commencée au printemps et poursuivie systématiquement de manière que les travaux de la carrière et ceux du nivellement puissent s'exécuter simultanément ; on devra tirer suffisamment de pierre pour employer les tailleurs de pierre l'été et l'hiver.

*Bureau du sous-préfet.*—On est à préparer un bureau pour le sous-préfet dans l'angle sud-ouest de l'appartement du garde-magasin, au rez-de-chaussée. De là, il aura une bonne vue sur la cour, la barrière d'entrée et le centre des ateliers, ce qui lui permettra de répondre immédiatement aux besoins du moment. Les travaux sont commencés et le bureau pourra être occupé de bonne heure au printemps.

*Quartier des femmes.*—On est à préparer une salle de travail pour les prisonnières, au rez-de-chaussée. Le passage conduisant aux cellules, l'ancienne salle d'armes et les waterclosets seront réunis en un seul appartement. La porte de la salle d'armes et du cabinet d'aisance sera murée en brique ; la salle plâtrée et peinte, etc. Les waterclosets seront installés dans le *basement* du dôme. Ces travaux seront commencés bientôt.

*Cour de la porcherie.*—On se propose d'agrandir la cour de la porcherie en reconstruisant celle-ci plus à l'est, de niveler le terrain, d'enlever le vieux bâtiment en bois menaçant ruine, sur le côté est de la cour, et de le remplacer par un autre avec pavé et grenier ayant de grandes portes, où l'on remisera les voitures et les machines ; de construire, sur le côté sud de la cour, un grand bâtiment en bois de 200 pieds de long par 60 pieds de large, le bas installé dans le genre moderne pour une étable à vaches, la partie supérieure devant servir de grenier à foin. Tous ces bâtiments seront couverts en lames de métal.

*Maison de ferme.*—On a l'intention de construire un joli petit logement en bois et une étable à l'extrémité de la ferme, du côté ouest du chemin faisant face à l'est. Ce logement sera occupé par un employé qui remplira les fonctions de gardien.

*Etable dans la cour.*—On a posé un tuyau pour fournir l'eau à l'étable ; il passe dans le canal qui draine les fondations du nouvel atelier des tailleurs de pierre.

*Vieux bâtiments.*—Les bâtisses connues sous le nom de logements Weldon et Chandler et la maison d'école, vieilles et tombant en décadence, ont été démolies par ordre du bureau des inspecteurs ; le bois et la pierre ont été transportés dans la cour. Le bureau a aussi résolu de faire disparaître les trois vieux bâtiments en bois dépendant de la résidence du préfet ; l'un a été enlevé, et les deux autres seront démolis au printemps. La cuisine d'été et le hangar à combustible ont été reconstruits, l'étable rapprochée et améliorée.

*Aile sud.*—Tout en recommandant les travaux énumérés ci-dessus et en admettant qu'ils sont de la plus haute importance, il ne faut pas oublier la construction de l'aile sud, indispensable pour les nouveaux besoins du pénitencier. En centralisant les dépar-